

Commune de Saintry-sur Seino - Département de l'Essonne Arrondissement d'Evny – Canton (l'Epinay-sous-Sénart

000 000

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU LUNDI 15 MARS 2021**

## DATE DE CONVOCATION

09-03-2021

# DATE D'AFFICHAGE DE LA **CONVOCATION**

09-03-2021

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS 28 **VOTANTS** 29

# N° DE LA DÉLIBÉRATION 2021-15-03 - N°03

Conformément l'article à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le:

1 8 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle Corot (haut), à huis clos, sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

#### Présents:

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN Madame Christelle PELOUIN, , Madame Nathalie DENECE, Monsieur Thierry SOULIER, Madame Stéphanie MARINHO, Monsieur Pascal VENTALON, Madame Sylvie VIGNAS, Monsieur Gérard PENDARIES, Monsieur Alain TROUFLEAU, Madame Mathilde MARQUES, Monsieur Tony LARGEAU, Madame Karine PENDARIES, Monsieur Alain RINGEVAL, Madame Carole GAUTHIER, Monsieur Stéphane DUBERGER, Madame Françoise BEAUGUET, Monsieur Laurent VIALANEIX, Madame Malvina PIN, Madame Sophie MAHE, Monsieur Djémal KERKAR, Madame Martine CARTAU-OURY, Monsieur Pascal BEL ANGE, Madame Martine DELIERE, Madame Sandrine FABRE, Monsieur Sébastien DIAZ, Madame Marie-France DUCROQUET, Monsieur Jean-Jacques LE TALBODEC

## Absents représentés :

Mme FONTENEAU donne pouvoir à Mme MARINHO

Secrétaire de séance : Madame Christelle PELOUIN

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 SUR LA BASE D'UN **OBJET:** RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

#### 

# Sur proposition de Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1;

VU la loi n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

**VU** l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe);

**VU** le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires ;

**CONSIDÉRANT** le rapport de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 07 ABSTENTIONS (Mme CARTAU-OURY, Mme DELIERE, Mme FABRE, Mme DUCROQUET, M. BEL ANGE, M. DIAZ et M. LE TALBODEC)

PREND ACTE que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021 à l'appui du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a bien eu lieu lors de la séance du 11 mars 2021 à 19h00.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an dits. Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

A Saintry-sur-Seine, le 16 mars 2021

Patrick RAUSCHER

Le Maire,